

## FICHE N°5

### LA SECURITE SOCIALE EN CHIFFRES RELATIFS

Pour compléter les informations données et mieux situer la sécurité sociale, voici quelques chiffres, tableaux et graphiques. Les comparaisons internationales sont toujours délicates et les sources à prendre en compte pour savoir exactement de quoi il est question. La sécurité sociale représente une masse financière supérieure à celle de l'Etat mais une part de la dette publique contenue. La fixation des dépenses et recette annuelles permet de faire évoluer régulièrement le système. Les emplois du régime général sont suivis par l'Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale (UCANSS).

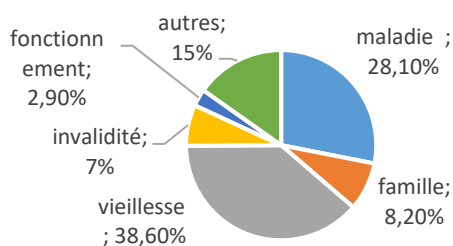
#### 1. Les dépenses de la sécurité sociale française par rapport à celles des pays européens

Eurostat publie des analyses qui montrent que la France dépense pour la protection sociale (en y incluant le chômage et l'aide aux démunis) une part de son PIB supérieure à celle des autres pays puisqu'elle a dépassé en 2012 le tiers de celui-ci alors que la moyenne européenne (à 28) se situait à 26,7% à cette époque. La prise en compte de ces dépenses après impôt laisse la France également en tête avec plus de 30% du PIB, part qu'aucun autre pays n'atteint.

Si l'on considère la dépense par habitant, qui tient compte notamment de la structure de la population et des niveaux de vie, la France arrive au 7<sup>e</sup> rang des pays les plus dépensiers.

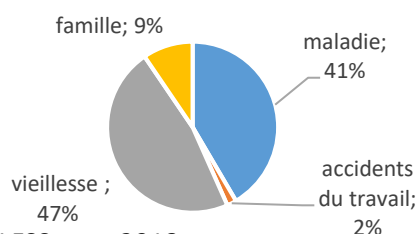
A titre d'exemple, pour situer la France (faute de disposer des chiffres européens détaillés par pays) et illustrer les difficultés rencontrées pour faire des comparaisons, voici les dépenses européennes en 2014 d'après Eurostat et celles de 2016 revues dans la loi de financement pour 2018:

REPARTITION EUROPEENNE DES  
DEPENSES DE PROTECTION SOCIALE  
EN 2014



Source : Eurostat

REPARTITION DES DEPENSES DES REGIMES  
DE BASE DE PROTECTION SOCIALE EN  
FRANCE EN 2016



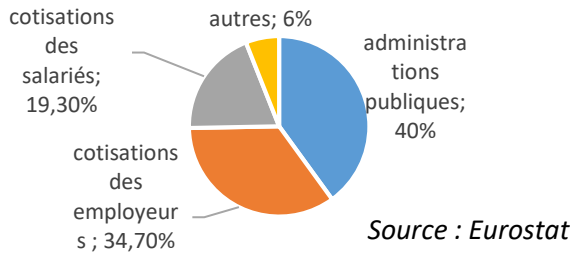
Source : LFSS pour 2018

Les données diffèrent et rendent les comparaisons délicates. Les dépenses pour la famille font effectivement l'objet d'un effort plus important dans notre pays. L'écart entre l'Europe et la France pour la maladie, accru si l'on y ajoute les accidents du travail français, non distingués en Europe,

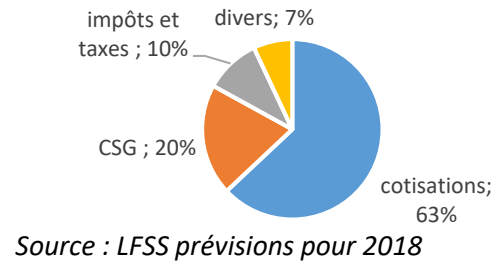
s'explique en partie par la rubrique « invalidité » et probablement un peu par la rubrique « autres ». Les dépenses de vieillesse françaises sont moins atypiques que celles de la maladie en Europe et les données prises en compte mériteraient explicitation.

Pour les recettes, la France se distingue par l'importance des cotisations et la part relativement faible des administrations publiques (impôt et taxes), la CSG étant intermédiaire.

#### REPARTITION DES RECETTES DE PROTECTION SOCIALE EN EUROPE EN 2014



#### REPARTITION DES RECETTES DES REGIMES DE BASE DE LA SECURITE SOCIALE



## 2. La sécurité sociale dans les dépenses publiques françaises

Les tableaux publiés par l'INSEE montrent les parts relatives des divers acteurs de la dépense publique et leurs évolutions.

Ainsi celui dressé pour l'exercice 2014 met en évidence la part prépondérante des dépenses de sécurité sociale, qui représentent plus que celles de l'Etat et 46% de l'ensemble de la dépense publique.

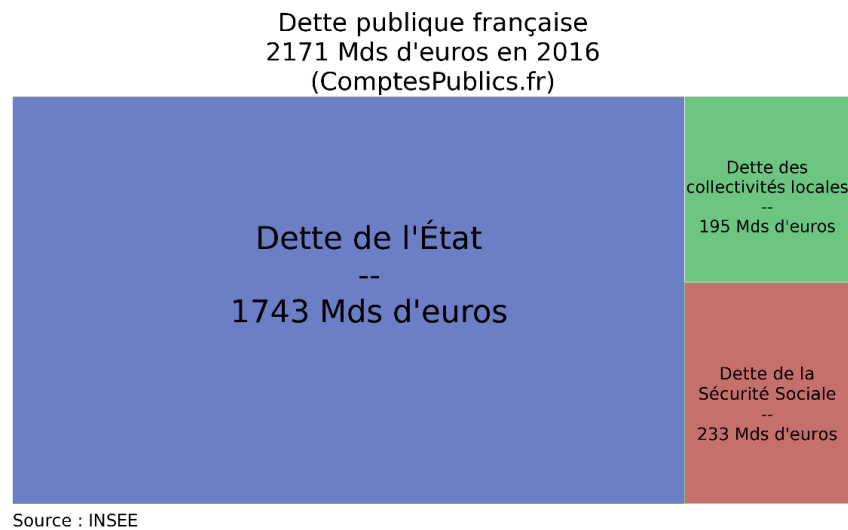
### T16F133T6 – Principales dépenses par administration publique en 2014

	Adm. publiques centrales (y c. État)		État		Adm. publiques locales		Adm. de sécurité sociale		Adm. publiques <sup>1</sup>	
	en Mds d'euros	14/13 (en %)	en Mds d'euros	14/13 (en %)	en Mds d'euros	14/13 (en %)	en Mds d'euros	14/13 (en %)	en Mds d'euros	14/13 (en %)
Consommations intermédiaires <sup>2</sup>	31,0	-2,5	20,3	-3,8	51,9	1,4	27,2	1,0	110,1	0,2
Rémunérations des salariés	136,7	0,6	119,3	0,6	77,8	3,9	63,7	2,2	278,2	1,9
Intérêts <sup>2</sup>	39,5	-3,1	39,1	-2,7	2,1	-22,2	4,7	-2,1	46,1	-3,9
Prestations sociales <sup>3</sup>	78,0	1,8	73,4	1,7	15,3	4,1	336,4	2,2	429,8	2,2
Formation brute de capital fixe	24,7	-5,9	8,4	-13,4	45,5	-9,7	8,4	1,8	78,6	-7,3

	Adm. publiques centrales (y c. État)		État		Adm. publiques locales		Adm. de sécurité sociale		Adm. publiques <sup>1</sup>	
	en Mds d'euros	14/13 (en %)	en Mds d'euros	14/13 (en %)	en Mds d'euros	14/13 (en %)	en Mds d'euros	14/13 (en %)	en Mds d'euros	14/13 (en %)
<b>Ensemble des dépenses<sup>1</sup></b>	<b>494,8</b>	<b>1,4</b>	<b>463,3</b>	<b>1,6</b>	<b>251,5</b>	<b>-0,3</b>	<b>575,3</b>	<b>2,3</b>	<b>1 226,7</b>	

- 1. Les transferts au sein d'un même secteur sont consolidés si bien que la somme des dépenses (ou des recettes) des secteurs est supérieure à celle des APU dans leur ensemble.
- 2. Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les intérêts versés.
- 3. En espèces.
- Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

L'Etat comme la sécurité sociale ont cumulé une dette, qui se réduit pour cette dernière grâce à l'efficacité de la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES) mise en place en 1996 et dont la disparition est prévue pour 2024. Le retour à l'équilibre des comptes devrait tarir la dette dès 2020.



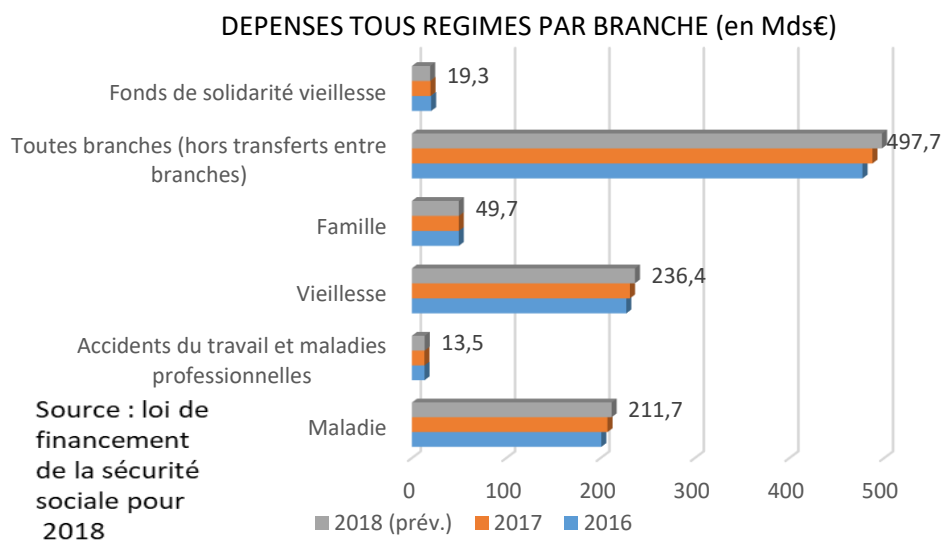
La dette des Administrations de Sécurité Sociale (ASSO) indiquée dans ce tableau de l'INSEE est la dette à reprendre, proche aujourd'hui de 260Md€. La dette reprise, elle, s'élève à 139,5 milliards d'euros fin 2017 indique la CADES. Il lui reste ainsi 120,5 Mds à amortir.

Les lois de financement de la sécurité sociale fixent chaque année des objectifs non pas de réduction des dépenses de protection sociale mais de modération des évolutions accompagnés des dispositifs nécessaires à leur atteinte, dans tous les domaines de protection sociale. Il n'est en effet pas possible de fixer des budgets limitatifs pour les prestations.

Les diminutions de dépenses interviennent en revanche dans les budgets de gestion des organismes, par le biais des Conventions d'Objectif et de Gestion passés tous les 5 ans désormais entre l'Etat et les caisses nationales puis déclinés par ces dernières avec chaque organisme de leur réseau. Comme l'Etat, les administrations de sécurité sociale ont fortement réduit leurs effectifs, notamment depuis 2005. Elles ont ainsi perdu en moyenne annuelle 1,1% des postes, soit, pour le régime général de 2004 à 2017, 20 000 postes (12% dont 17% en maladie) et pour la MSA 4 000 (20%), tous les autres régimes connaissant également une évolution à la baisse. Le nombre d'organismes, réduit de considérablement, s'élève aujourd'hui au total à 331 (622 en 2006). Les coûts de gestion, dont 60% sont des dépenses de personnel, sont un peu supérieurs à 3 % des dépenses totales, en réduction.

### 3. Les dépenses de la sécurité sociale

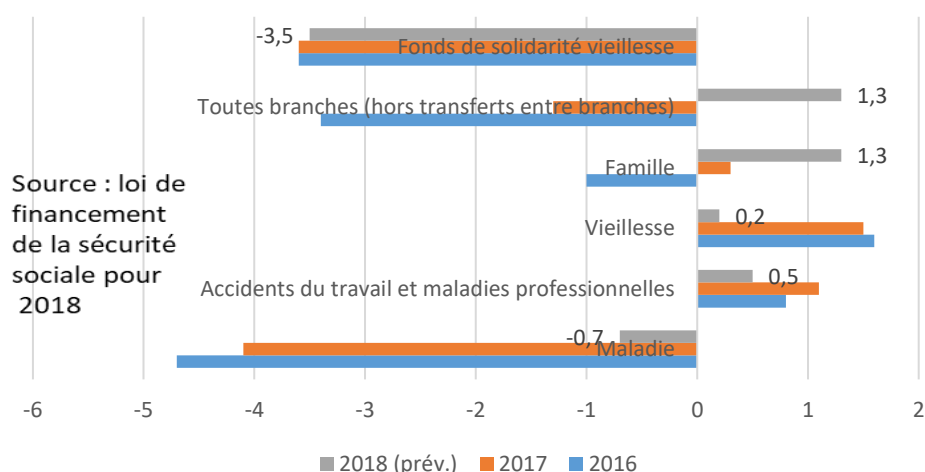
Voici les données de la dernière loi de financement pour la sécurité sociale, préparée en été, présentée en octobre au Parlement puis votée chaque année pour cadrer les dépenses et les recettes de l'exercice suivant. Elle concerne les régimes de base de la sécurité sociale. Cette loi revient sur l'exercice antérieur et celui en cours au moment du débat pour prendre en compte les dernières données connues.



NB Le fonds de solidarité vieillesse finance les prestations de solidarité, qui n'ont pas fait l'objet de cotisations pendant la vie active : minimum vieillesse mais aussi majorations de retraite pour enfants. Plusieurs sources le financent, notamment une partie de la CSG et de diverses taxes.

Le solde des diverses branches montre que l'on approche de l'équilibre, jamais atteint depuis 2000.

## SOLDES TOUS REGIMES PAR BRANCHE (en Mds€)



#### 4. Les métiers de la sécurité sociale

Voici le tableau élaboré par l'UCANSS à partir des 17 familles professionnelles recensées et les commentaires qui l'accompagnent.

REPARTITION DES EFFECTIFS 2016 PAR FAMILLES PROFESSIONNELLES		
FAMILLES PROFESSIONNELLES	EFFECTIFS	%
Gestion des situations clients	55 043	38%
Management et pilotage	21 964	15%
Information et communication	12 279	8%
Offre de soins et prise en charge du handicap	9 766	7%
Intervention et développement social	6 123	4%
Gestion des systèmes d'information	5 869	4%
Optimisation des processus	5 533	4%
Régulation du système de soins	4 898	3%
Analyse et conseil juridiques	4 412	3%
Gestion comptable et financière	3 827	3%
Contrôle et maîtrise des risques externes	3 280	2%
Gestion des moyens matériels	3 262	2%
Gestion et développement des ressources humaines	3 208	2%
Assistance logistique	2 758	2%
Promotion de l'offre de service	1 328	1%
Observation socio-économique	1 134	1%
Prévention des risques professionnels et sanitaires	1 057	1%
<b>TOTAL</b>	<b>145 741</b>	<b>100%</b>

Source : UCANSS rapport 2017

Comité Rhône-Alpes d'Histoire de la Sécurité Sociale

c/o Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail - 35 rue Maurice Flandin - 69436 Lyon Cedex 03 - corah.secsoc@sfr.fr

[www.corah.org](http://www.corah.org)

*Les métiers de la Sécurité sociale sont classés en 17 familles professionnelles.*

*Les trois familles métiers concentrant le plus d'effectifs sont la « Gestion des situations clients » (38 %), le « Management et pilotage » (15 %) et l'« Information et communication » (8 %). Elles représentent 61 % des effectifs de l'Institution. Ce poids a légèrement baissé par rapport à 2015 (-1point) mais a crû depuis 2011 (+ 2 points). (Voir annexe 4)*

*La famille « Gestion des situations clients » (conseiller offres de services, gestionnaire conseil Sécurité sociale, référent technique...), cœur de métier de la Sécurité sociale, concentre la majeure partie des effectifs quelle que soit la branche : 48,8 % des effectifs de la branche Retraite, 41,5 % des effectifs des branches Maladie (hors Ugecam) et Famille et enfin 36,7 % de ceux de la branche Recouvrement. Son poids dans le Régime général a augmenté de 3 points depuis 2011 malgré une diminution des effectifs globaux. La famille « Management et pilotage » (manager opérationnel, manager réseaux et projets, manager stratégique<sup>1</sup>) réunit 18,6 % des effectifs de la branche Recouvrement, 16,2 % de la branche Maladie (hors Ugecam), 14,7 % de la branche Retraite et 13,8 % de la branche Famille. Son poids est resté stable depuis 2011.*

\*

\* \*

De nombreux documents disponibles sur internet permettent d'approfondir à partir de ces données.

L'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S) propose un site particulièrement bien documenté, à l'attention des jeunes (secu-jeunes.fr), dont une partie, très riche, est intitulée « Comprendre la sécu en images », à l'adresse suivante : <https://secu-jeunes.fr/secu-cest-quoi/comprendre-secu-image/>.